

Vendeur polyvalent F/H pour PRIMARK Lyon

Contrats proposés :

- Contrat 35h hebdomadaire : (proposé aux personnes expérimentées)

§ 7h/jour sur 5 jours

§ Amplitude horaire : 6h-21h (alternance une semaine du 6h-14h, une semaine du soir 13h-21h)

§ Jour de repos tournant avec 2 jours consécutifs toutes les 4 semaines

- Contrat 25h hebdomadaire:

§ 5h/jour

§ Amplitude horaire 6h-21h (jour de repos fixe, les horaires sont tournant) : j'attire votre attention sur le fait qu'il est indispensable d'être disponible de 6h à 21h. Le planning sera annoncé à l'avance mais les futurs salariés pourront faire :

- 6h/11h semaine 1
- 9h30/14h30 semaine 2
- 15h15/20h15 semaine 3...

§ Jour de repos fixe avec 2 jours consécutifs toutes les 4 semaines

Vous devez vous inscrire en ligne (l'offre 49750BR) et passer un petit test

<https://fr.emploi.primark.com/emploi/lyon/vendeurs-polyvalent-h-f/18463/10971161>

prenez le temps de répondre aux questions.

Un petit récapitulatif des missions et compétences clés :

Les missions :

- Veiller à la bonne tenue de votre département (propreté, rangement, merchandising)

- Etre garant des produits mis en vente dans votre rayon (bon état, étiqueté...)
- Aborder de façon proactive les clients qui semblent avoir besoin d'aide, les conseiller et les orienter
- Réassort des articles de votre département
- Tenir une caisse (encaisser, rendre monnaie, accueil client ...)
- Comprendre les plans d'action de votre département et soutenir les objectifs fixés par votre responsable

Compétences clés :

- Flexibilité
- Esprit d'équipe
- Etre positif, déterminé et autonome
- Avoir envie d'apprendre
- Intérêt pour la mode et les tendances
- Gestion du stress

Contraintes à prendre en considération :

- Port de charge
- Station debout prolongée
- Missions répétitives

Si vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi, je vous remercie par avance de me le préciser dans votre candidature.

Une procédure a été mise en place avec PRIMARK.

Process de positionnement :

Les candidats seront convoqués pour un entretien avec l'employeur le 28 février 2019.

N'hésitez pas à renseigner :

- sur l'enseigne,
- sur ses valeurs,
- Le type de produit vendus

<https://www.primark.com/fr/notre-ethique>

<https://www.primark.com/fr/a-propos-de-nous/about-primark>